PROJET GBFF LMMA MADAGASCAR

TERMES DE REFERENCE (TdR)

RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE DES SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES ET DU GENRE (Temps plein)

CONTEXTE

Le projet **« Financement durable et gestion inclusive pour pérenniser les Aires Marines Gérées Localement (LMMAs) de Madagascar »** vise à promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité côtière et marine au sein des LMMAs réparties dans trois paysages marins prioritaires de l'Ouest de Madagascar.

La logique d'intervention du projet s'inscrit dans la continuité des acquis du projet **« Extension et consolidation du réseau des Aires Marines Protégées de Madagascar » (GEF-6 AMP)**, dont les résultats ont permis de renforcer les dispositifs de conservation marine, d'améliorer les capacités institutionnelles et communautaires, et de développer des approches innovantes de gestion participative des ressources marines.

Le nouveau projet capitalise sur ces acquis afin de consolider le réseau national des LMMAs, renforcer leur intégration dans les politiques publiques nationales et mettre en place des mécanismes durables de gouvernance, de financement et de gestion des connaissances.

Dans ce cadre, le/la **Responsable des Sauvegardes Environnementales et Sociales et du Genre** est chargé d'assurer la mise en œuvre, le suivi et le contrôle de conformité des instruments de sauvegarde environnementale et sociale et du Plan d'Action Genre du projet, en veillant à ce que les interventions contribuent à une conservation marine inclusive, équitable et socialement responsable.

1. PRINCIPALES RESPONSABILITES

Le/La Responsable des Sauvegardes Environnementales et Sociales et du Genre aura notamment pour responsabilités :

A. Coordination et mise en œuvre des sauvegardes environnementales et sociales

- Assurer la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale et sociale (ESMF) et des autres instruments de sauvegarde approuvés pour le projet ;
- Examiner et actualiser périodiquement l'analyse des risques environnementaux et sociaux liés aux activités du projet ;
- Suivre et mettre à jour le screening environnemental et social des activités, investissements, subventions et initiatives soutenus par le projet ;
- Suivre les risques potentiels identifiés et associés aux activités de conservation marine, de restauration des mangroves, de gestion des ressources halieutiques et de développement des moyens de subsistance appuyées par le projet ;
- Proposer des mesures d'évitement, d'atténuation, de réduction et, lorsque nécessaire, de compensation des impacts négatifs ;
- Préparer ou superviser la préparation et la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale spécifiques aux activités ou aux sites concernés par les appuis du projet ;
- Suivre et vérifier la prise en compte des mesures de sauvegarde dans les conventions,

contrats, accords de subvention et plans de travail des partenaires dans le cadre du projet ;
- Veiller à ce qu'aucune activité (menée dans le cadre du projet) présentant des risques nécessitant des instruments complémentaires ne soit engagée avant leur préparation, validation et divulgation conformément aux procédures applicables.

B. Gestion des risques sociaux et engagement des parties prenantes
- Suivre et veiller à l'application du Stakeholder Engagement Plan (SEP) développé dans le cadre du projet ;
- Assurer la participation effective des communautés locales, des organisations LMMA, des associations de pêcheurs et des groupes vulnérables dans les processus de décision initiés et accompagnés dans le cadre du projet ;
- Identifier et analyser les risques liés aux restrictions d'accès aux ressources marines, aux conflits d'utilisation des ressources, aux déplacements économiques et aux éventuelles restrictions involontaires ;
- Veiller au respect des droits des communautés locales et des groupes traditionnellement dépendants des ressources naturelles ;
- Assurer et suivre le fonctionnement du Mécanisme de Gestion des Plaintes (Grievance Redress Mechanism – GRM) tout en assurant la confidentialité et le traitement approprié des plaintes sensibles, notamment celles relatives à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels (SEAH) ;
- Veiller et assurer la documentation des consultations et à la prise en compte des préoccupations des communautés dans les décisions du projet.

C. Intégration du genre et inclusion sociale
- Coordonner et faciliter la mise en œuvre du Gender Action Plan (GAP) développé dans le cadre du projet ;
- Suivre et assurer l'intégration transversale du genre dans les quatre composantes du projet ;
- Analyser, approfondir et partager aux parties prenantes les différences entre les femmes et les hommes concernant l'accès aux ressources marines, les activités économiques, la prise de décision et le partage des bénéfices ;
- Identifier, approfondir et partager aux parties prenantes les obstacles à la participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans les organisations LMMA et les mécanismes de gouvernance ;
- Promouvoir et encourager la représentation effective des femmes et de jeunes dans les instances de gouvernance et de gestion des LMMA ;
- Développer et accompagner les mesures spécifiques pour renforcer l'autonomisation économique des femmes et leur accès aux opportunités générées par le projet ;
- Suivre et veiller à l'intégration des indicateurs sensibles au genre et des données désagrégées par sexe et âge dans le dispositif de suivi-évaluation ;
- Accompagner et renforcer les partenaires dans la mise en œuvre des engagements relatifs à l'égalité de genre et à l'inclusion sociale.

D. Renforcement des capacités et accompagnement des partenaires
- Développer et renforcer les capacités des partenaires sur les outils et modules de formation sur les sauvegardes environnementales et sociales et le genre ;
- Sensibiliser, accompagner et former les membres de la PMU, les partenaires d'exécution et les organisations LMMA sur les sauvegardes environnementales et sociales et le genre ;
- Faciliter et accompagner les partenaires dans l'application des instruments de sauvegarde ;
- Faciliter et organiser des séances de sensibilisation sur les mécanismes de plaintes, la prévention des risques sociaux et l'inclusion.
- Capitaliser les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde.

E. Suivi, évaluation et reporting en matière de Sauvegardes Environnementale et Sociale et Genre

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de suivi des performances environnementales, sociales et de genre du projet ;
- Vérifier la mise en œuvre effective des mesures de mitigation et des engagements du GAP Gender Action Plan ;
- Identifier les écarts de conformité et proposer des mesures correctives ;
- Préparer les contributions relatives aux sauvegardes et au genre dans les rapports périodiques du projet, les rapports annuels et les rapports destinés au GEF ;
- Assurer le suivi et faciliter la collecte des indicateurs environnementaux, sociaux et de genre ;

2. SUPERVISION HIERARCHIQUE

Le/La Responsable des Sauvegardes Environnementales et Sociales et du Genre exerce ses fonctions sous la supervision générale du **Coordonnateur National du Projet**, auquel il/elle rend compte de manière régulière de l'avancement de la mise en œuvre, du suivi et du contrôle de conformité des instruments de sauvegarde environnementale et sociale et du Plan d'Action Genre du projet.

3. QUALIFICATIONS, COMPETENCES ET EXPERIENCE REQUISES

Le/La candidat(e) devra justifier des qualifications et compétences suivantes :

- Diplôme de Master II ou équivalent en sciences environnementales, gestion des ressources naturelles, sciences sociales, développement rural, études de genre, sociologie, anthropologie ou domaine pertinent. Une spécialisation en sauvegardes environnementales et sociales, gestion des risques ou développement communautaire constitue un atout ;
- Expérience professionnelle d'au moins 7 à 10 ans d'expérience professionnelle pertinente avec une expérience confirmée dans l'application des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de projets financés par des partenaires internationaux ;
- Expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de cadres de gestion environnementale et sociale (ESMF), plans de gestion environnementale et sociale (ESMP) et plans d'engagement des parties prenantes (SEP) ;
- Expérience dans la réalisation d'analyses genre et l'élaboration de plans d'action genre.
- Expérience dans la gestion des plaintes et des mécanismes de recours ;
- Expérience dans la gestion des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité, les aires protégées ou les initiatives communautaires de conservation ;
- Une expérience avec les projets GEF, WWF, UNDP, UNEP, Banque mondiale ou autres agences internationales constitue un avantage important ;
- Bonne connaissance des normes environnementales et sociales du GEF ;
- Maîtrise des outils d'analyse des risques environnementaux et sociaux et des approches participatives et sensibles au genre ;
- Bonne connaissance des enjeux de gestion communautaire des ressources naturelles et des droits d'accès aux ressources ;
- Capacité à élaborer des outils de suivi, des indicateurs et des rapports techniques ;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français ; bonne maîtrise de l'anglais professionnel souhaitée ;
- Maîtrise des outils informatiques usuels.

4. LIVRABLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Disponibilité et avancement du plan opérationnel annuel de mise en œuvre des sauvegardes et du GAP du projet;
- Suivi et production des rapports de screening environnemental et social des activités menées dans le cadre du projet ;

- Suivi de la mise en œuvre et établissement des rapports d'avancement des Plans de gestion environnementale et sociale spécifiques, si requis ;
- Suivi et établissement des rapports d'avancement de la conformité environnementale et sociale du projet ;
- Suivi et établissement des rapports d'avancement du GAP et des indicateurs de genre du projet ;
- Suivi et établissement des rapports sur le registre actualisé des plaintes et rapport de traitement dans le cadre du projet ;
- Contributions aux rapports annuels et rapports GEF en matière de la conformité environnementale et sociale et genre du projet ;
- Contribution dans le rapport annuel consolidé sur les sauvegardes et le genre dans le cadre du projet ;
- Contribution dans le rapport final de capitalisation des résultats et des enseignements sur les sauvegardes et le genre dans le cadre du projet.

5. LIEU D'AFFECTATION

Le poste est basé dans les locaux du **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)** à Antananarivo.

Si notre offre vous intéresse, veuillez envoyer votre dossier, sous la référence « **Responsable des Sauvegardes Environnementales et Sociales et du Genre »** comprenant :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV avec numéro de téléphone pour contact rapide ;
- Les photocopies certifiées des diplômes
- 02 personnes de références avec contact et adresse email